## suva



# Accessoires de levage Liste de contrôle

Les accessoires de levage employés dans votre entreprise sont-ils conformes aux règles de sécurité et vos collaborateurs les utilisent-ils correctement? De nombreux accidents graves sont dus à des accessoires de levage défectueux ou au non-respect des consignes d'utilisation du matériel employé.

#### Les principaux dangers sont:

- être heurté par une charge suspendue qui oscille, bascule ou tombe
- tomber ou trébucher lors de la mise en place ou du retrait d'un accessoire de levage
- être blessé aux mains et aux pieds lors de la dépose de la charge

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

#### 1. Répondez aux questions de la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en place les améliorations requises.

### Quels sont les différents accessoires de levage?

- · Fourches de levage
- · Palonniers
- · Pinces
- · Griffes
- · Grappins
- Cés de levageAimants de levage
- · Palonniers à ventouses

E	xigences générales	
1.	La masse à vide, la charge maximale d'utilisation, l'année de fabrication, le numéro de série ainsi que le fabricant sont-ils indiqués sur les accessoires de levage? (Fig. 1)	□ oui □ en partie □ non
2.	Les <b>points d'accrochage</b> des accessoires de levage sont-ils conçus de manière à ce que les élingues mises en place ne puissent pas se décrocher d'elles-mêmes? Mécanisme de verrouillage, anneaux fermés, crochets à linguet de sécurité	□ oui □ en partie □ non
3.	Les accessoires de levage sont-ils en parfait <b>état</b> ?  Ex.: soudures et points de suspension intacts, pas de fissures ou de déformations	□ oui □ en partie □ non
4.	Les accessoires de levage défectueux sont-ils immédiatement mis de côté et veille-t-on à ce qu'ils ne puissent plus être utilisés?  Ex.: dommage mécanique, usure, déformations, cassures, salissures, absence de marquage	□ oui □ en partie □ non
5.	La notice d'instructions et la déclaration de conformité des accessoires de levage sont-elles disponibles?	□ oui □ en partie □ non
6.	La <b>maintenance</b> et la <b>réparation</b> des accessoires de levage sont-elles effectuées et documentées conformément aux consignes du fabricant?	□ oui □ en partie □ non
7.	Les accessoires de levage de votre propre fabrication satisfont-ils aux mêmes exigences que les produits disponibles dans le commerce?  Les accessoires de levage doivent satisfaire aux exigences de la directive relative aux machines et des normes en vigueur (p. ex. SN EN 13155: Equipements amovibles de prise de charge).	□ oui □ en partie □ non

Désignation: dispositif de levage N°de série: 16X55.2065

Année

de fabrication: 2016 Poids propre: 29 kg

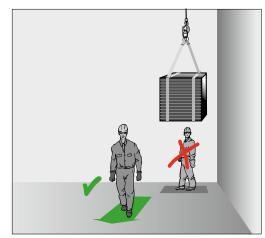
Charge maximale

d'utilisation: 60 kg

Fabricant: Hebemittel GmbH

8000 Zürich

1 Plaque signalétique sur un accessoire de levage



2 Ne pas soulever de charge au-dessus d'une personne.



3 Fourche de levage avec chaîne de sécurité utilisée sur un chantier

#### Consignes de sécurité

8. Les collaborateurs connaissent-ils l'utilisation prévue pour chaque accessoire de levage? Voir notice d'instructions du fabricant. Il existe des règles

Voir notice d'instructions du fabricant. Il existe des règles spéciales pour les palonniers à ventouses, par exemple, ainsi que les aimants, les pinces ou les griffes.

9. Le poids et le centre de gravité de chaque charge sont-ils connus ou l'entreprise dispose-t-elle de dispositifs de mesure appropriés?

Ex.: balance

□ oui

□ oui

□ non

□ en partie

□ en partie□ non

10.	Veille-t-on à ce que <b>personne</b> ne se trouve en-dessous de la charge en suspension? (Fig. 2)  Ne jamais se tenir sous la charge en suspension!	□ oui □ en partie □ non
11.	Les collaborateurs chargés de l'élingage prévoient-ils un <b>espace libre suffisant</b> autour de la charge pour se mettre hors de danger en tout temps?	□ oui □ en partie □ non
E	xigences spéciales	
12.	Sur les <b>chantiers</b> : les accessoires de levage utilisés sont-ils équipés de systèmes de levage de retenue supplémentaires pour sécuriser la charge?  Ex.: chaîne, sangle, filet, cadre grillagé (fig. 3)	□ oui □ en partie □ non
13.	Pour les <b>palonniers à ventouses</b> : des dispositifs d'avertissement optiques ou acoustiques signalent-ils automatiquement tout danger émanant d'une perte de vide? (Fig. 4)	□ oui □ en partie □ non
14.	Pour les <b>palonniers à ventouses sur les chantiers</b> : le palonnier à ventouses est-il équipé d'un second système de levage de retenue à action positive ou de deux réserves de vide, chacune d'elles étant équipée d'un clapet anti-retour et reliée à un groupe de ventouses différent?	□ oui □ en partie □ non
15.	Pour les <b>aimants de levage</b> et les <b>palonniers à ventouses</b> : tient-on compte du fait que la nature ainsi que la propreté et l'épaisseur de la charge ont une influence sur la charge maximale d'utilisation? (Fig. 5)	□ oui □ en partie □ non
16.	Pour les <b>pinces</b> : veille-t-on à ne dépasser en aucun cas la limite inférieure ou supérieure de la gamme de prise spécifiée et à n'élinguer qu'une charge à la fois?  N'utiliser que des pinces ne s'ouvrant pas d'elles-mêmes après le retrait de la force. Le serrage des pinces doit correspondre exactement à l'épaisseur de la charge. Elinguer les charges en	□ oui □ en partie □ non
<u> </u>	équilibre.  Pour les <b>palonniers</b> : utilise-t-on des palonniers de	
.,.	longueur appropriée et les charges sont-elles élinguées de manière sûre? (Fig. 6)	☐ en partie ☐ non
	Le palonnier utilisé pour un élingage en panier doit toujours être positionné à l'horizontale. Si ce n'est pas possible, opter pour un levage bagué.	
In	struction	
18.	Les collaborateurs sont-ils régulièrement <b>instruits</b> sur les consignes d'utilisation des accessoires de levage et les méthodes d'élingage à respecter?	□ oui □ en partie □ non

Voir questions 8 à 17

• Palonniers à ventouses,

www.suva.ch/88805.f

Liste de contrôle remplie par:

ge	ge
----	----

Date: Signature:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa
				<u> </u>				
		_		-				
							-	
							_	-
		-						
					<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 12 mois)

Édition: janvier 2018 Référence: 67198.f



Renseignements: tél. 058 411 12 12, service.clientele@suva.ch Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67198.f

